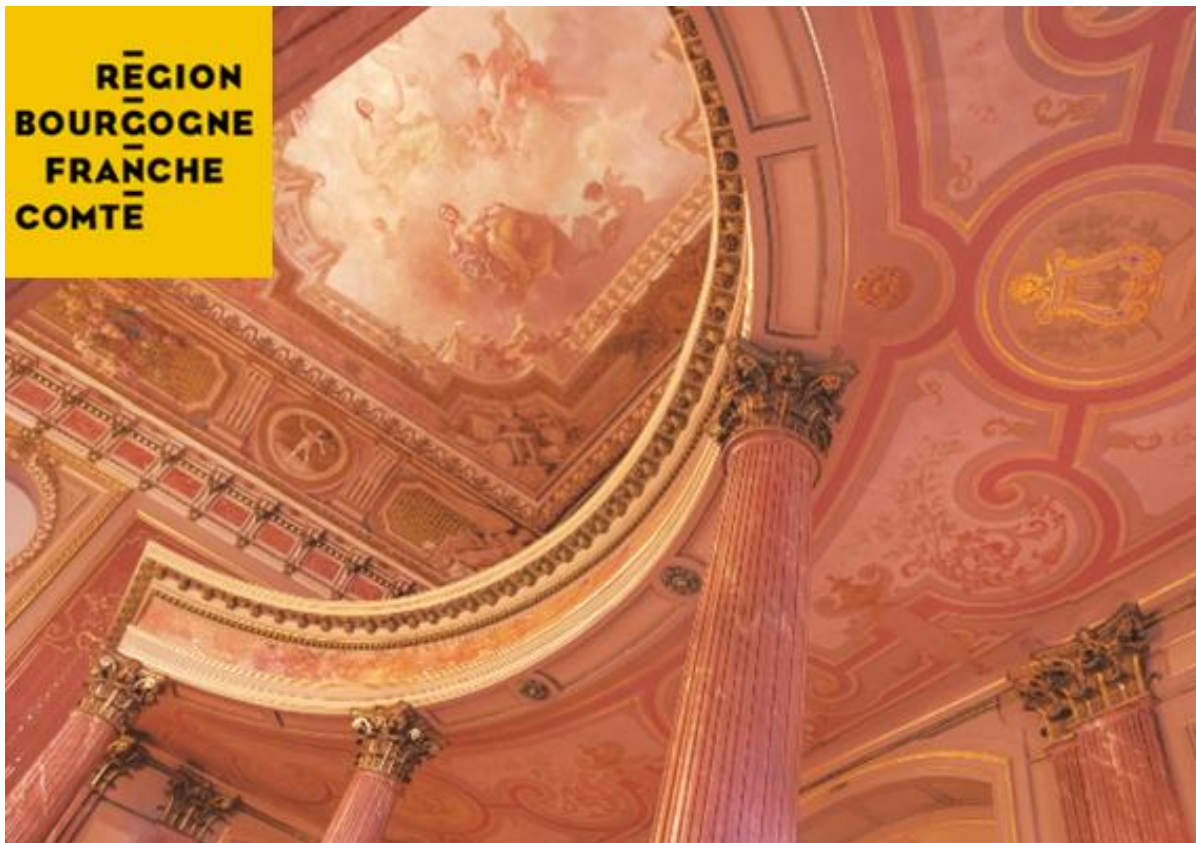


RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2020

Madame, Monsieur,

La 37ème édition des Journées européennes du patrimoine est programmée samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 autour du thème: Patrimoine et éducation: Apprendre pour la vie !

Cette année encore, la Région Bourgogne-Franche-Comté participe à cet événement en ouvrant largement des bâtiments auxquels le grand public n'a habituellement pas accès.

Il sera notamment possible de découvrir:

- l'hôtel de Région à Besançon comme le site du conseil régional à Dijon,
- le superbe château de Châteauneuf, dans l'Auxois,
- les lycées qui ouvriront leurs portes pour faire découvrir leur patrimoine et leurs formations en présence des élèves et de leurs enseignants.

Cette année, et dans le contexte particulier de crise sanitaire, la Région Bourgogne-Franche-Comté adapte son programme au profit d'une version numérique interactive dédiée.

Retrouvez le programme et toutes les informations pratiques sur les journées européennes du patrimoine 2020 à l'adresse suivante (page optimisée pour Mozilla Firefox)



<https://www.bourgognefranchecomte.fr/patrimoine-et-education-apprendre-pour-la-vie>

NB: Cette manifestation se déroulera dans le respect des mesures gouvernementales en vigueur dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19, notamment concernant les conditions de rassemblement, le respect des gestes barrières et de la distanciation physique et l'obligation du port du masque.

La Région Bourgogne-Franche-Comté

Pour plus d'informations rendez-vous sur

www.bourgognefranchecomte.fr

Retrouvez-nous sur   

Je ne souhaite plus recevoir des informations d'actualité générale par la Région Bourgogne-Franche-Comté, [cliquez ici](#). La Région Bourgogne-Franche-Comté, responsable du traitement, est respectueuse de vos données personnelles. Vos données : nom, prénom, adresse postale, mail, téléphone sont enregistrées dans un fichier informatisé par la collectivité. Elles sont destinées au sein de la Région aux personnes en charge de la communication afin de vous informer, de vous consulter sur les actions de la Région, de vous inviter aux événements qu'elle organise, de participer à des consultations citoyennes, de recevoir des appels à projets par voie électronique et de vous adresser, par voie postale, des courriers en lien avec les actions de la Région. Vos données décrites ci-dessus seront utilisées et conservées pendant une durée de 8 ans. Conformément à la loi "informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la protection des Données) vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivante : contact-rqpd@bourgognefranchecomte.fr

- ou par voie postale : Région Bourgogne-Franche-Comté - Direction de la Communication - 4 square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon cedex

Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données en lui écrivant par voie postale (17 boulevard de la Trémouille, CS 23502 - 21035 Dijon) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).